



Contestation de refus délivrance du permis de visite

Par **Marjorie15**, le **29/04/2022** à **17:02**

Bonjour Maître ,

Je me permets de vous contacter concernant ma demande de contestation de refus de mon permis de visite pour la maison d'arrêt de Bonneville. J'ai un avocat mais elle n'est pas spécialisée dans ce domaine c'est pourquoi je m'oriente vers vous pour un conseil.

Pour faire simple est synthétiser un maximum la situation. Il y a eu un jugement le 31/03/22 concernant mon conjoint suite à des violences intra familiale (je n'ai toujours pas la copie de celui-ci) mais il a été stipulé que Monsieur à été condamnée à 18 mois de prison dont 9mois ferme et avec interdiction de rentrer en contact avec moi-même et notre fille aînée. Cependant j'ai quand-même fait une demande de permis de visite car mon avocate m'a dit que je pourrais tout de même aller lui rendre visite si je le souhaitais. Cependant j'ai envoyé mon dossier pour le permis de visite début avril j'ai reçu un refus samedi dernier (voir copie en pièce jointe).

J'aimerais pouvoir le contester cependant je ne suis pas avocate et j'aimerais donc l'avis d'un professionnel pour faire les démarches correctement.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Par **Zénas Nomikos**, le **01/05/2022** à **15:35**

Bonjour,

je ne suis pas sûr mais je vous propose de prendre attache avec le JLD.

Par **jodelariege**, le **01/05/2022 à 16:57**

bonjour

"avec interdiction de rentrer en contact avec moi-même e...." cela veut dire aucun contact , meme pas une visite en prison.....vous pouvez le contester mais il est très vraisemblable que le refus sera toujours là